

Formation & Lab d'innovation politique

Protection des droits des étrangers: contentieux stratégiques fondés sur la Charte des droits fondamentaux et autres outils



 **11-13** SEPT 2024



IEE-ULB
39 Avenue Franklin Roosevelt, 1050
Brussels

Programmes détaillés à venir

CADRE

Le 24 mai 2024, à l'occasion de la publication d'un troisième rapport sur la situation des demandeurs de protection internationale en Belgique, sept organisations dénonçaient à nouveau la durée, l'ampleur, l'extrême gravité et les conséquences humaines et juridiques de cette politique de non-accueil. À leurs yeux, la persistance des violations des droits des migrants et ce malgré les décisions de justice rendues au niveau national et européen constitue « une grave mise en danger de l'état de droit ».

Ce rapport met en lumière, une fois de plus, les faiblesses de la Belgique en matière d'accueil, mais aussi plus largement en matière de protection du droit à l'égalité et de lutte contre le racisme et la xénophobie. Les normes européennes pertinentes n'ont pas été transposées dans les délais impartis, les discours haineux contre les migrants et les minorités ethniques se sont multipliés, et des cas de racisme dans l'accès à un logement et à un emploi ont régulièrement été mis en évidence.

Quels outils peuvent être mobilisés pour remédier à cette situation ? Est-ce que la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne peut être invoquée pour tenter d'y mettre fin ?

Malgré sa place dans les traités européens, la Charte reste sous-exploitée dans les contentieux relatifs aux droits de l'homme, et peu mentionnée dans les efforts de plaidoyer. Pourtant, la Charte possède un potentiel énorme et pourrait devenir l'un des outils les plus efficaces pour la protection des droits humains.

Dans cette optique, l'Université libre de Bruxelles organise, dans le cadre du projet européen Red-Spindel, deux événements gratuits axés sur la mobilisation de la Charte de l'Union européenne pour la protection des droits des étrangers.

· **Une formation** sera organisée les 11 et 12 septembre 2024 pour les praticiens du droit sur la manière d'utiliser la Charte dans la construction de contentieux stratégiques. La formation se déroulera en français et en anglais, et elle donnera lieu à l'octroi de points de formation.

· **Un laboratoire d'innovation politique** sera organisé le 13 septembre 2024 avec la participation active de professionnels du droit, de décideurs politiques et de citoyens qui seront invités à réfléchir ensemble sur les moyens non judiciaires de protection des droits des étrangers. Il aura lieu en français.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 9 septembre midi. Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un courriel à : viktor.zoltan.kazai@ulb.be et andrew.bradley@ulb.be, en indiquant dans l'objet du courriel votre nom et la mention "RED-Spindel".